

La dimension ‘travail’, un élément clé pour le maintien de nos systèmes laitiers

A. Turlot¹, E. Froidmont¹, C. Bauraind², P. Burny¹, J.M. Bouqiaux³, A. Ledur⁴, D. Stilmant¹, B. Wyzen⁵ et J. Wavreille¹

¹Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), B-5030 Gembloux ; ²Filière Lait et Produits laitiers wallonne-asbl (FLPLW), B-5030 Gembloux; ³ Direction générale opérationnelle de l’Agriculture, des Ressources naturelles et de l’Environnement (DGARNE), Direction de l’Analyse économique agricole (DAEA), B-5000 Namur; ⁴ Fédération wallonne de l’Agriculture (FWA), Centre de Gestion et de Technique agricole (CGTA), B-5030 Gembloux; ⁵ Association wallonne de l’Elevage-asbl (AWE), B-5590 Ciney

Les agriculteurs sont les principaux architectes du milieu rural wallon. En effet, ils assurent la gestion de près de la moitié de la superficie de la Wallonie. On observe néanmoins, depuis quelques années, une régression lente (3%/an) et constante de leur effectif.

Confrontés à un contexte changeant, de plus en plus concurrentiel, les agriculteurs sont face à des choix stratégiques difficiles en vue d’optimiser l’efficacité de leur exploitation. Pour y parvenir, ils doivent mener une réflexion globale de leur mode de production et intégrer tous les aspects assurant la durabilité de leur exploitation.

Pour les aider dans cette démarche, une analyse de la durabilité de 90 exploitations « 100% Lait » (>95% de vaches laitières et pas de culture de rente) a été réalisée dans le cadre de DuraLait et de DuraLait Plus. Ces études sont subsidiées par la DGARNE, Direction de la Qualité. Les piliers économique et social de la durabilité ont été plus particulièrement étudiés dans ces projets. L’organisation du travail a été spécifiquement traitée car elle constitue un enjeu essentiel pour l’avenir de l’agriculture. En effet, les agriculteurs souhaitent soulager la pénibilité de leur travail. Dans un contexte économique difficile, cette dimension est essentielle pour envisager le maintien de l’agriculture dans notre région.

Le présent article s’intéresse uniquement aux données relatives à l’organisation du travail. Pour plus d’informations sur les autres thématiques abordées dans DuraLait, un fascicule reprenant les premiers résultats est téléchargeable via le lien suivant : <http://www.cra.wallonie.be/module/document/download.php?file=Duralaitfascicule2012.pdf>



Comment évaluer le temps de travail dans une exploitation agricole

La méthode française « Bilan travail » [B. Dedieu et al., 2010] a été sollicitée pour approcher la notion du temps de travail. Elle permet une évaluation globale de différents types de travaux en considérant l’ensemble des personnes œuvrant sur l’exploitation.

Plusieurs groupes de travailleurs cohabitent au sein d’une ferme. Les principaux intéressés sont les **personnes de la cellule de base** (pCB) reprenant les travailleurs permanents organisant et réalisant le travail de l’exploitation et directement intéressés au revenu. Les autres travailleurs interviennent à travers le bénévolat, l’entraide, le salariat et l’entreprise.

L'ensemble de ces travailleurs réalisent les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la ferme. Parmi ceux-ci, on trouve tout d'abord le **travail d'astreinte** (TA). Il s'agit du travail à réaliser quotidiennement et peu différable. Il correspond le plus souvent aux soins journaliers des animaux (traite, alimentation, paillage,...). Le contenu du TA peut varier en fonction des périodes de l'année (période hivernale/période de pâturage, modes d'alimentation différents, stades physiologiques des animaux,...). A cela s'ajoute, le **travail de saison** (TS) reprenant les activités périodiques liées aux surfaces fourragères et/ou de cultures (de l'implantation à la récolte), aux troupeaux (prophylaxie, tonte,...) et au territoire (haies, clôtures, fossés,...). Pour certains agriculteurs, il y a également le **travail rendu** (TR) correspondant au temps passé en dehors de l'exploitation en contrepartie de l'entraide reçue.

Les différents éléments précités permettent de déterminer le **temps disponible calculé** (TDC) des pCB. Il correspond au temps restant disponible, après avoir effectué le TA, le TS et le TR. Il sert à réaliser les tâches non comptabilisées telles que la gestion administrative, les imprévus, les formations mais il comprend également le temps libre. Le TDC est un indicateur indirect de la marge de manœuvre de l'exploitation, c'est un indicateur de « souplesse » du système.

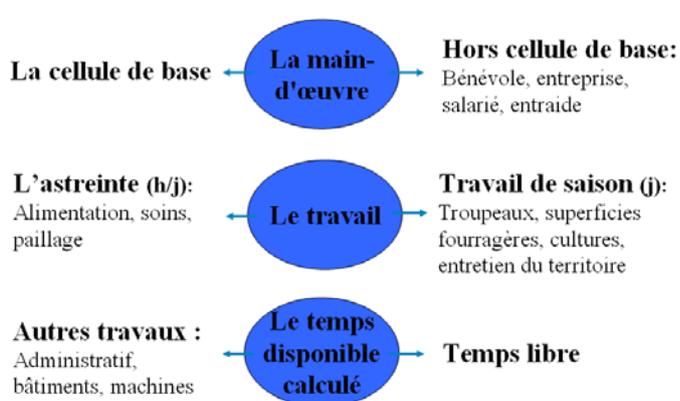


Figure 1 : Méthode Bilan Travail [adaptée de Beguin et al., 2010]

Méthodologie de calcul pour le TDC

- ◆ *Durée de la période = (nombre de jours – les dimanches) x nombre de personnes de la cellule de base.*
 - ◆ *Les jours disponibles = Durée de la période – (nombre de jours de TS et de TR effectués par la cellule de base).*
 - ◆ *Les heures disponibles = [8 heures – (TA journalier de la cellule de base/nombre de personnes de la cellule de base)].*
 - ◆ *Temps disponible calculé = Le nombre de jours disponibles x heures disponibles.*
- [S. Chauvat, communication personnelle, 2010]

Description de l'échantillon

Entre fin 2009 et début 2013, un peu moins de 70 enquêtes relatives au temps de travail ont été réalisées dans des exploitations « 100% Lait ».

La superficie agricole utile (SAU) moyenne de ces exploitations est de 60 ha (tableau 1). Nonante pour cent de cette surface sont destinés aux prairies. Le reste est principalement utilisé pour la culture de maïs. Le nombre moyen de vaches laitières (VL) par exploitation s'élève à 72 pour une production de 520.000 litres. Les exploitations disposent en moyenne d'1,5 unité de travail homme (UTH).

Tableau 1 : Caractérisation des exploitations (n=66)

	SAU (ha)	Vaches laitières	Production (litres)	Rendement (litres/vache)	UTH
Moyenne	60	72	519.768	6.960	1,5
Ecart-type	26	33	276.273	1.326	0,6

La taille des exploitations augmente avec le nombre de pCB. Par contre, la SAU, le quota et le nombre de VL et d'UGB (unité gros bovin) calculés par pCB, diminuent lorsque le nombre de pCB augmente. Une personne seule gère, par UTH, 40% de surface en plus que des personnes en association (tableau 2).

Tableau 2 : Caractéristiques des exploitations en fonction de la taille de la cellule de base (pCB) (n=66)

Taille de la cellule de base		1	2	3 et +	Moyenne
Nombre d'exploitations		36	24	6	-
SAU (ha)		51	64	97	60
Litres produits (1.000L)		437	553	884	520
Nombre de vaches laitières		63	75	116	72
Nombre d'UGB		89	114	128	101
Nombre d'UTH		1,2	1,7	2,6	1,5
Par pCB	SAU	51	32	31	42
	Production (1.000L)	437	276	284	365
	VL	63	38	37	51

L'ensemble des exploitants ont, à un moment donné, une aide extérieure pour les appuyer dans leur travail :

- Le bénévolat est présent dans plus de 2/3 des fermes, principalement pour le TA ou pour le TS liés aux superficies fourragères. Il s'agit souvent d'un membre de la famille tel les parents retraités, un frère voire un enfant. Les agriculteurs bénéficiant fortement de ce type de main-d'œuvre doivent impérativement prévoir une relève.
- Huit exploitations ont un ou deux salariés permanents. Sept autres exploitations ont recours à de la main-d'œuvre rémunérée pour des travaux ponctuels.
- L'entraide entre agriculteurs existe dans 30% des fermes et concerne essentiellement les travaux de récolte de l'herbe.
- Toutes les exploitations, à l'exception d'une, font appel à l'entreprise principalement pour les travaux de récolte de l'herbe ou ceux liés à la culture du maïs. Certains exploitants ont également recours à de la main-d'œuvre extérieure pour des activités liées au cheptel comme le suivi du troupeau, le parage,...

Le temps de travail, une notion abstraite difficile à appréhender

Le temps de travail est une notion « élastique ». Selon la loi de Parkinson, « le temps consacré à réaliser une tâche est fortement corrélé au temps disponible pour la réaliser ». Il est donc dangereux de parler « d'intensité du travail ». De plus, le temps de travail dépend de la façon dont l'agriculteur aborde celui-ci. Selon l'étude d'E. Beguin et al. (2010), trois comportements d'agriculteurs ont été mis en évidence :

- Le « simplificateur » : il met en place des pratiques simples et rapides, quitte à accepter éventuellement quelques conséquences sur les performances ou la qualité des produits.
- Le « perfectionniste » : il aime le travail bien fait et ne compte pas ses heures pour atteindre cet objectif.
- L'« efficient » : il utilise des pratiques intermédiaires pour trouver le meilleur compromis entre temps de travail et travail de qualité.

Ces différents comportements ont également été rencontrés auprès des agriculteurs wallons. Par exemple, un perfectionniste consacra énormément de temps à l'aspect « esthétique » de sa ferme. Il taillera les haies à la main, il nettoiera régulièrement les cours, les étables, etc. Ces activités s'additionnant aux travaux « obligatoires » au sein de l'exploitation, il disposera de moins de TDC. Toutefois, en cas de nécessité, du temps pourra être dégagé.

Dans le cadre de l'étude DuraLait, les modes de production des agriculteurs ont été étudiés, tels l'agriculture biologique, le confinement total des vaches (« zero-grazing »), les exploitations avec des investissements élevés ou faibles en combinaison avec des achats élevés ou faibles d'aliments. Ces modes de production n'influencent pas la charge de travail. Par contre, des facteurs tels que l'automatisation de l'exploitation (robot de traite, etc...), la main-d'œuvre disponible et le temps de présence des animaux en bâtiment vont l'impacter plus fortement. Le facteur humain ou plus particulièrement, le comportement de l'éleveur face au travail est un élément jouant un rôle important sur l'organisation du travail.

Le travail d'astreinte, une activité quotidienne lourde en exploitation laitière

Seules 59 exploitations sont analysées dans cette partie. Les exploitations fortement automatisées ayant un TA divergeant des autres modes de production font, quant à elles, l'objet d'une analyse séparée.

Contrairement à d'autres filières agricoles, les exploitations laitières présentent la particularité d'avoir, toute l'année, une astreinte biquotidienne avec la traite. Cette activité est importante dans le travail journalier des agriculteurs. Le temps de traite (y compris le nettoyage) représente 52% du TA soit, une moyenne de 2h30 par traite pour 72 vaches. Cela correspond à 5 minutes par vache et par jour. Ce temps varie de 2 à 8 minutes par vache selon l'exploitation. Un sous-équipement pour la traite entraîne un cumul important de perte de temps car l'opération se répète deux fois par jour. Certaines salles de traite sont inadaptées car elles n'ont pas suivi l'évolution de la taille du troupeau.

En général, dans une exploitation laitière, l'année se découpe en deux grandes périodes, chacune ayant un TA constant: la période hivernale durant laquelle les animaux sont à l'étable et la période estivale où les animaux sont généralement en pâture. Les exploitations pratiquant le confinement total n'ont pas un tel découpage annuel. D'autres types d'exploitations travaillent en trois périodes : la saison hivernale et la saison de pâturage, cette dernière se scindant en deux phases (avec ou sans complémentation alimentaire).

En moyenne, le TA des exploitations étudiées est de 3.470 heures par an pour 72 vaches laitières (tableau 3). Cela correspond à 67 heures par semaine et par exploitation ou encore 9h30 de travail par jour. Ce travail est effectué en moyenne par 1,5 UTH.

La cellule de base effectue 82% du TA. Le reste est délégué au(x) salarié(s), au(x) bénévole(s) voire à une CUMA dans le cas de l'utilisation d'une mélangeuse distributrice à plusieurs agriculteurs. Le TA est plus important en période hivernale qu'en période estivale avec, respectivement, 11h30 et 8h20 par jour.

Le TA annuel s'élève, en moyenne, à 31 heures par UGB ou encore 48 heures par vache laitière. Rapporté à la production laitière, le TA est de 7h24 pour 1.000 litres par exploitation.

Autrement dit en une heure de TA sont produits en moyenne 174 litres de lait. Selon des études françaises [E. Béguin et al., 2010], il faut idéalement moins de 35h de TA par UGB. 23% des exploitations auditées ne respectent pas cet idéal.

Tableau 3 : Travail d'astreinte selon le collectif de main-d'œuvre (n=59)

Taille de la cellule de base	1	2	3 et +	Moyenne
Nombre d'exploitations	32	22	6	-
Production (1.000L)	433	565	884	526
Nombre de VL	62	75	116	72
TA annuel (h)	3.026	3.788	4.700	3.468
TA annuel/pCB (h)	3.026	1.894	1.450	2.463
TA quotidien/ pCB (h)	6h00	4h48	4h00	5h24
TA annuel /1.000L	7h24	7h42	6h06	7h24
Litres/heure de TA (litres)	184	148	212	174
TA annuel/UGB (h)	27	35	40	31

Des économies d'échelle sont possibles en fonction de la dimension de l'atelier. L'efficacité augmente avec la production laitière (tableau 4). Cela se vérifie également en classant les exploitations selon la taille du cheptel. Des études françaises corroborent ce constat [J. Fagon et N. Sabaté, 2010]. Attention toutefois à réfléchir la taille d'exploitation en fonction de la main-d'œuvre disponible pour ne pas souffrir d'un manque de temps libre. En effet, une des exploitations avec une production supérieure à 750.000 litres ne compte qu'une seule pCB. Cette dernière est très efficace (<4h/1.000 litres) mais la taille de l'exploitation est telle qu'elle ne permet pas de dégager de temps libre.

Tableau 4 : Travail d'astreinte selon la production laitière (n=59)

Production (1.000L)	< 300	300-500	500-750	> 750	Moyenne
Nombre d'exploitations	7	29	18	5	-
UTH	1,1	1,4	1,6	3,0	1,5
Production (1.000L)	249	387	609	1.128	526
Nombre d'UGB	67	87	113	214	100
TA annuel/1.000L	10h00	8h06	6h30	5h12	7h24
Litres/heure de TA	103	132	223	241	174
TA annuel/UGB (h)	32	32	29	28	31

Les exploitations fortement automatisées, un cas à part au niveau du travail d'astreinte

Parmi les 66 exploitants audités, sept éleveurs ont opté pour une mécanisation importante (avec entre autres un robot de traite). Le TA y est plus faible : 6h24 par jour et par exploitation ou encore, 3h54 pour la production de 1.000 litres de lait. Une heure de TA permet de produire 384 litres de lait.

Outre un gain de temps, le robot de traite apporte plus de flexibilité dans l'organisation de la journée. Par contre, cela nécessite un investissement initial important, exige une affinité de l'agriculteur pour l'informatique, provoque un changement de gestion du troupeau et des difficultés pour se faire remplacer.

Le temps gagné n'est pas équivalent au temps de traite. La suppression de la traite est remplacée par du temps d'observation des animaux, d'analyse des données transmises par le robot et d'interventions liées aux vaches ayant des problèmes avec le robot de traite.

Un travail saisonnier moins « lourd » que le travail d'astreinte mais tout aussi exigeant

Le travail saisonnier (TS), exception faite de certaines tâches dédiées aux superficies fourragères (implantation, récolte,...), peuvent être différés en cas de besoin. De plus, ce sont des travaux ponctuels contrairement au TA.

Le TS moyen nécessite 106 jours de travail par an. La CB en réalise 67%. Le travail relatif aux superficies fourragères (TSSF) est l'activité la plus gourmande en temps avec 62 jours de travail par an (58% du TS). Cela correspond à 1 jour de travail par hectare. Le bénévolat et l'entreprise réalisent un quart de ce travail (respectivement 7 et 9 jours en moyenne). La SAU étant principalement composée de prairies, ce temps est majoritairement consacré à la récolte (32% du TSSF). Sur les prairies, les autres interventions sont limitées (figure 2). Les travaux relatifs à la culture du maïs sont fortement délégués à l'entreprise.

Le TS destiné aux troupeaux (TST) concerne les activités liées aux manipulations des animaux, à la prophylaxie et à divers autres activités telles le parage, la tonte, etc. Le TST est de 31 jours par an pour un troupeau de 70 VL, soit 0,5 jour/VL. Il varie de 0,2 jour/VL (pour le tiers inférieur) à 0,7 jour/VL (pour le tiers supérieur).

Le travail relatif à l'entretien du territoire est le dernier type de TS. La taille des haies et l'entretien des clôtures demandent, en moyenne, dans notre échantillon, 13 jours de travail. Ce temps peut fortement varier d'une exploitation à l'autre en fonction de la dispersion des parcelles mais également de la réalisation manuelle ou par entreprise de la taille des haies.

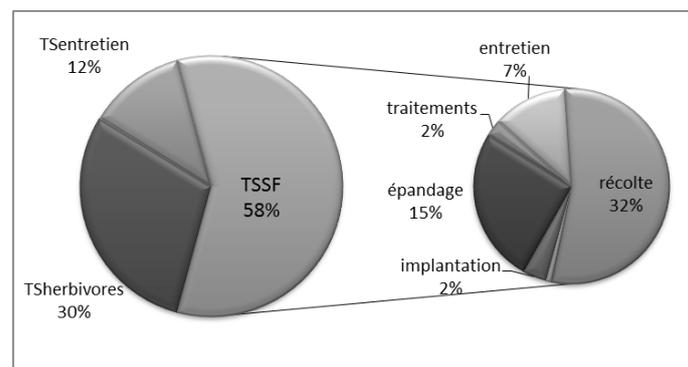


Figure 2 : Répartition des différents types de travaux de saison.

L'efficacité du TS est définie par le nombre de jours de TST/UGB, de TSSF/ha de superficie fourragère [J. Fagon et N. Sabbaté, 2010]. Le TST/UGB est de 0,3j/UGB/an (tableau 5). Il varie de 0,2 à 0,7j/UGB/an selon l'exploitation. Les chiffres sont également très variables pour le TSSF. En moyenne, il est de 1j/ha avec un minimum à 0,3j/ha et un maximum à 2,3 j/ha (tableau 6).

Tableau 5 : Travail de saison troupeau (TST) selon la taille du cheptel (n=66).

Cheptel (VL)	<50	50-69	70-89	>90	Moyenne
Nombre d'exploitations	11	26	15	14	-
Production (1.000L)	292	425	568	962	520
Nombre de VL	43	58	77	126	72
Nombre d'UGB	72	88	105	159	101
TST annuel /VL (j)	0,67	0,47	0,34	0,41	0,47
TST annuel /UGB (j)	0,38	0,32	0,25	0,36	0,32

Tableau 6 : Travail de saison sur les superficies fourragères (TSSF) selon la SF (n=66)

Superficie fourragère (ha)	<50	50-69	> 70	Moyenne
Nombre d'exploitations	25	25	19	-
SAU (ha)	40	57	93	60
SAU/pCB	35	42	52	42
TSSF annuel/ha (j)	1,2	1,2	0,8	1,1

L'entraide entre agriculteurs, un levier d'action dans les exploitations wallonnes ?

Un peu moins du tiers des exploitations bénéficie de l'entraide. Elle représente en moyenne 8 jours par an. En général, cette aide est utilisée lors de la récolte de l'herbe. En contrepartie, la plupart des agriculteurs bénéficiaires rendent à leur voisin l'aide qui leur a été donnée. Il s'agit du travail rendu (TR). En moyenne, il est de 10 jours par an.

Les agriculteurs disposent-ils d'assez de temps disponible ?

Le temps disponible calculé (TDC) est le temps qu'il reste une fois le TA, le TS et le TR effectués. Pour pouvoir réaliser la gestion administrative, les imprévus, les formations et avoir suffisamment de temps libre, le TDC par pCB doit être idéalement supérieur à 1.000 heures par an [E. Béguin et al., 2010]. Seuls 26% des exploitations auditées répondent à ce critère.

En moyenne, le TDC/pCB est de 754 heures. Ce chiffre est faible et varie fortement selon les exploitations. Il varie de 376 heures (pour le tiers inférieur) à 1648 heures (pour le tiers supérieur). Près de 65% des exploitants sont dans des conditions difficiles avec un TDC/pCB inférieur à 900 heures par an [S. Cournut et S. Chauvat, 2010]. Quatre-vingt pour cent d'entre eux sont dans une situation critique avec moins de 500 h.

Le nombre de pCB influence le TDC/pCB qui varie de 591 heures pour une pCB à 1.144 heures pour 3 pCB, en passant par 900 heures pour 2 pCB. Les marges de manœuvre les plus faibles se rencontrent dans des exploitations dont la surface et/ou le cheptel, exprimés par personne, est(ont) le(s) plus élevé(s). A l'opposé, les exploitants avec une marge de manœuvre importante ont un nombre de vaches laitières et une surface par pCB plus faibles (tableau 7).

Tableau 7 : Caractéristiques des exploitations en fonction de la valeur du TDC/pCB (n=66)

TDC annuel/pCB (h)	<500	500-1.000	>1.000	Moyenne
Nombre d'exploitations	18	31	17	-
UTH	1,2	1,6	1,7	1,5
SAU/pCB (ha)	49	35	43	42
Production/pCB (1.000L)	467	316	346	365
Nombre de VL/pCB	70	43	47	51
TDC/pCB (h/an)	336	742	1219	754

Le TDC/pCB est un paramètre important. Cependant, une valeur élevée peut également s'expliquer par le recours massif au bénévolat. Dans ce cas, la situation risque de ne pas être viable à long terme. L'agriculteur doit prendre des dispositions pour remplacer le bénévolat lorsque celui-ci ne sera plus disponible.

En conclusions : « Une diversité de situation mais une problématique commune »

L'organisation du travail est une problématique récurrente en exploitation laitière. La majorité des exploitations a peu de temps disponible. Il est donc essentiel d'intégrer cette notion lors de tout changement. Il est également intéressant de se remettre en question en se comparant aux référentiels disponibles tels que ceux établis dans le cadre de DuraLait.

La traite est un point à surveiller car cette activité se répète deux fois par jour. Tout « retard » sur cette tâche peut avoir des répercussions importantes sur l'organisation du travail. Une bonne organisation, un équipement adapté à la taille du troupeau, une adaptation de l'infrastructure existante (aire d'attente,...) peuvent faire gagner du temps. Un autre point faible concerne les personnes seules (1pCB) à mettre en lien avec la taille de leur exploitation. Ces agriculteurs sont généralement très efficaces (TA/1.000 litres, TSSF/UGB) mais la taille de leur exploitation est telle que la charge de travail globale ne permet pas de dégager suffisamment de TDC. Il faut donc être attentif à ce que la taille d'exploitation soit cohérente avec la main-d'œuvre disponible.

Références

- Béguin E. et al., 2010** - Le travail en élevage bovin lait, bovin viande et ovin viande- des références pour le conseil. Etude du Département Actions Régionales, 28 p.
- Chauvat S., 2010** - Bilan Travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage. Etude du Département Actions Régionales, 60 p.
- Cournut S. et Chauvat S., 2010** - Qualifier la vivabilité des exploitations d'élevage de ruminants d'un point de
- Dedieu B. et al., 2010** - Bilan travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage : méthode, 2000, Institut de l'Élevage, Inra, 27 p.
- Désarménien D. et al., 2007**- Elevage laitier, explorer différentes pistes pour améliorer ses conditions de travail. Etude du Département Actions Régionales, 32 p.
- Fagon J. et Sabatté N., 2010** - Référentiel travail en élevages bovins lait- synthèses de 190 Bilans Travail. Collection RMT Travail en élevage, 32 p.

Glossaire

CB : Cellule de base - Ensemble des travailleurs permanents qui organisent et réalisent le travail de l'exploitation et qui sont directement intéressés au revenu. Quel que soit le temps que consacre la personne répondant à ces critères, elle équivaut à 1 personne de la cellule de base (pCB).

pCB : Personne de la cellule de base

TA : Travail d'astreinte : Travaux à réaliser quotidiennement et qui sont peu différables tels que l'alimentation, la traite,...

TDC : Temps disponible calculé - Temps restant après avoir effectué le TA, TS et TR. Il sert à réaliser les tâches non comptabilisés tels que la gestion administrative, les imprévus, les formations mais également le temps libre.

TS : Travail de saison - Activités périodiques liées aux surfaces fourragères et/ou de cultures (de l'implantation à la récolte), aux troupeaux (prophylaxie, tonte,...) et au territoire (haies, clôtures, fossés,....)

TSST : Travail de saison sur les superficies fourragères

TST : Travail de saison troupeau

SAU : Surface agricole utile

UGB : Unité gros bétail (1 UGB = 1 vache)

UTH : Unité de travail homme - Contrairement aux pCB, la personne est comptabilisée en fonction du temps qu'elle consacre à l'exploitation. Si la personne y consacre 50% de son temps, cela équivaut à 0,5 UTH.

VL : Vaches laitières